



Fumeur enfumé ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 17 avril 2007

Bonjour,

Je suis âgé de 33 an et fume depuis l'age de 12 ans, tombé dans un tabagisme maladif, je veille à la santé d'autrui en ne fumant jamais : dans mon bureau, dans ma voiture, dans un restaurant, dans un lieu publique... Bref mon cas est assez sépcifique car je travaille dans un bureau (grand appartement) situé au 2° étage d'un immeuble bourgeois où se trouve 5 fumeurs sur 7 employés + la directrice (qui fume). Sur ces 5 fumeurs seul une intérimaire et moi même prenons la peine de descendre fumer à l'extérieur... La responsable administrative fume dans son bureau, la directrice d'agence fume dans le sien, mon assistante sort fumer dans un bureau innocuper lorsque je suis là, mais sinon fume dans le bureau lorsque je suis en rdv extérieur... Résultat, une saisissante odeur de cigarette règne dans ces locaux. Etant fumeur je suis assez mal placé pour faire la morale, mais j'insite tout de même régulièrement auprès de la directrice, pour améliorer 1 nos conditions de travail 2 l'accueil du client, rien n'y fait. Actuellement démissionnaire (pour de tout autre raison), je souhaiterai insister sur le fait que l'effort fait par deux peut etre fait par tous, mais la voie amiable (gentille discussion et petite note) me semble comprise. Que faire ?

Réponse :

- Exercer votre **droit de retrait**
- Téléphoner ou écrire à l'inspection du travail
- Déposer une plainte devant le [procureur de la République](#)
- Faire appel à notre service de **mise en demeure**